Secrétariat Général

Pôle Communication

DOSSIER DE PRESSE

Réparation du Viaduc de la Ricamarie

Mars 2017

Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est

www.dir-centre-est.fr

1. **Communiqué de Presse** 03

2. **Présentation des travaux** 04

3. **Mesures d'exploitation** 09

4. **Informations des usagers** 13

La DIR Centre-Est (Direction Interdépartementale des Routes), maître d'ouvrage de ce chantier est un service du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.
Elle est en charge de l'entretien et de l'exploitation des routes nationales et autoroutes non concédées dans le Centre-Est de la France.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE
ET DE LA MER

Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est

Service d'Ingénierie Routière de Lyon

Lyon, Le 6 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réparation du Viaduc de la Ricamarie – RN88
Phase 2 : Voies Saint-Étienne vers Le Puy

À partir du 13 février 2017, la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est procède à la deuxième phase de réparation du Viaduc de la Ricamarie sur la RN88. Les travaux consistent principalement à réparer et renforcer structurellement l'ouvrage. Tous les équipements de l'ouvrage seront également remplacés.

Les travaux se dérouleront du 13 février au 12 décembre 2017 sur la partie de l'ouvrage supportant les voies du sens Saint-Étienne vers Le Puy. **Ils s'effectueront du lundi au samedi,** hors nuits, dimanches et jours fériés.

Les travaux avec gêne à la circulation se dérouleront du 20 mars à mi-novembre 2017 avec la mise en place d'un basculement de circulation. La circulation se fera sur 2 × 1 voie au lieu des 2 × 2 voies usuellement pratiquées.

Pour des raisons de sécurité, **la vitesse sera limitée à 70 km/h** dans les deux sens de circulation, et ponctuellement 50 Km/h au droit des basculements.

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est invite les usagers à la plus grande prudence sur les zones de chantier, à consulter le site **www.dir-centre-est.fr** et les remercie pour leur compréhension.

Contacts presse :

Béatrice COCQUEL Pôle communication – DIR Centre-Est – Tél: 04 69 16 62 14
Julien CABUT – Chef de Projets – DIRCE/SIR Lyon/ Pôle Ouvrages d'art : 04.69.16.63.32

2. Présentation des travaux

2.1. Situation

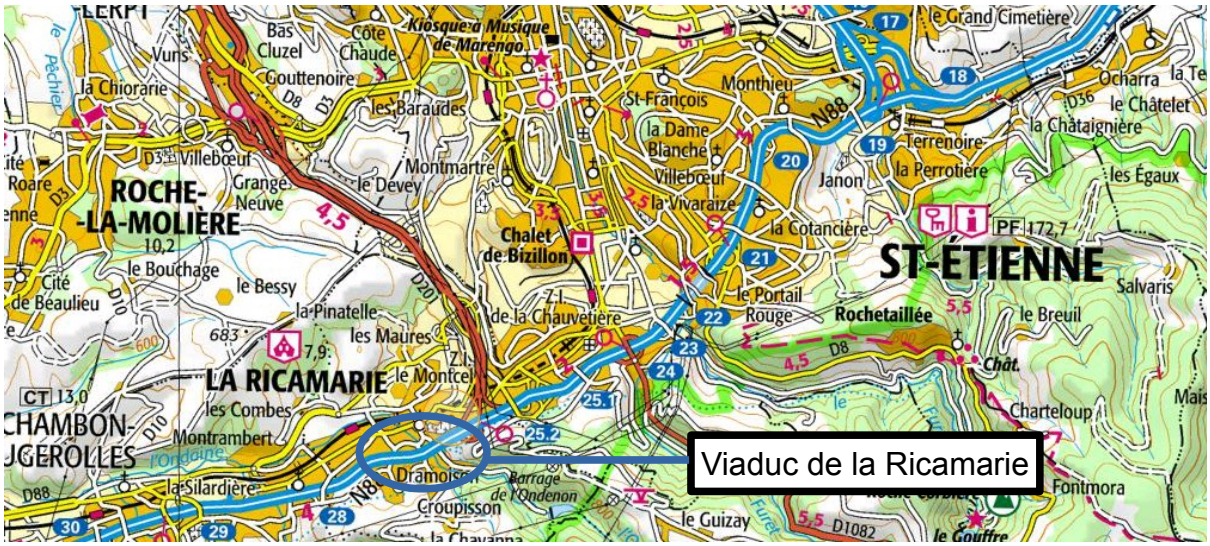

2.2. Présentation de l'ouvrage

Le viaduc de la Ricamarie a été construit en 1965. Il s'agit d'un ouvrage de type **V**iaduc à travées **I**ndépendantes à **P**outres **P**récontraintes (VIPP) de 1ère génération. L'ouvrage comporte 2 tabliers parallèles courbes et séparés, supportant chacun 2 voies de circulation.

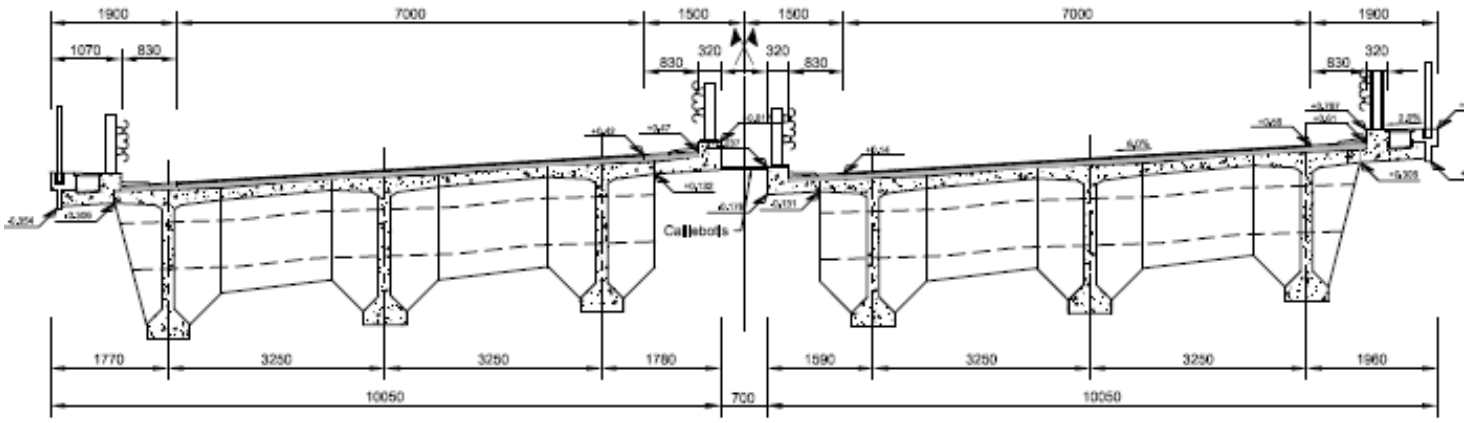

Coupe transversale

La largeur totale d'un tablier est de 10 m.
Chaque tablier repose sur 8 appuis : 2 culées (appuis d'extrémité) et 6 piles.
Les longueurs des différentes travées (travée = partie d'ouvrage entre 2 appuis successifs) sont d'environ 36,80 m. La longueur totale de l'ouvrage est donc de 256 m.
L'ouvrage franchit un quartier de la ville de la Ricamarie et en particulier :

- la rivière Ondenon,
- le chemin de Croupisson
- l'impasse Bachelard,
- la rue Jean-Marie Pons,
- le chemin de l'Aguillon,

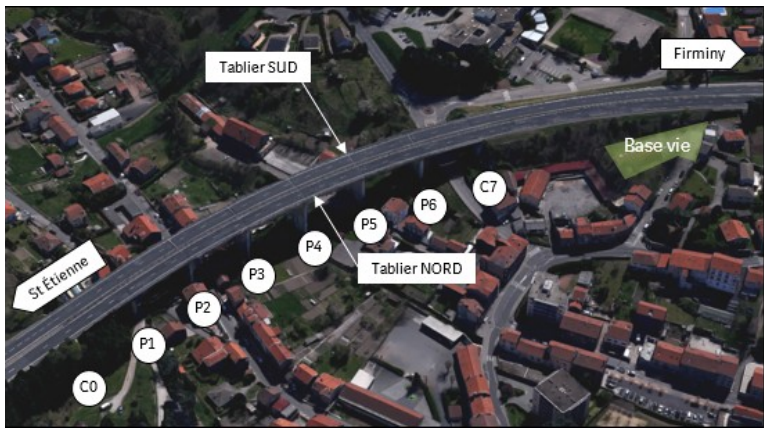

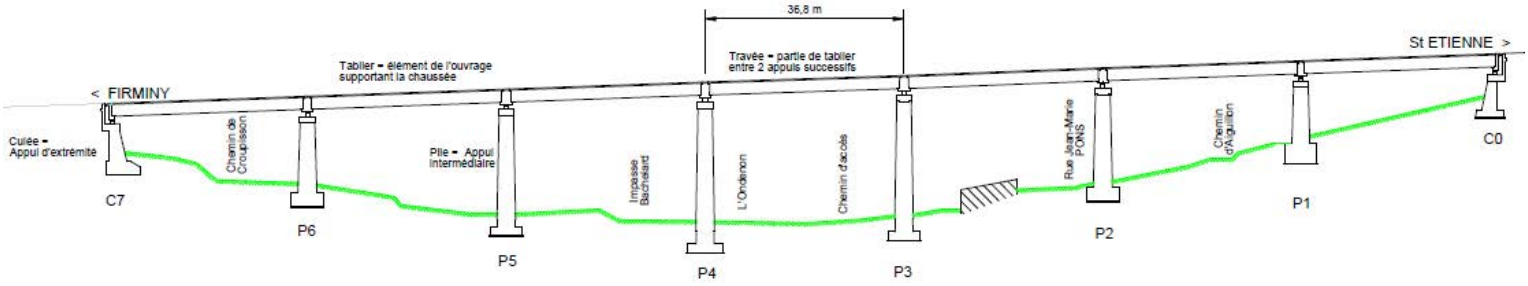

2.3. Pathologies

L'ouvrage a subi les affres du temps. Il a fait l'objet de différentes inspections détaillées et d'investigations. Celles-ci ont conclu à :

- l'usure ou l'obsolescence des équipements de l'ouvrage (joints de chaussée, revêtement de chaussée, étanchéité, dispositifs de retenue en rives d'ouvrage…) ;
- la déficience de l'assainissement avec des zones de ruissellements préjudiciables à la structure
- une dégradation importante des bétons liée notamment aux ruissellements des eaux chargées en sels de déverglaçage ;
- un affaiblissement structurel de l'ouvrage (pertes sur la précontrainte longitudinale)

Dégradation du béton situé sur la partie supérieure d'un pilier de l'ouvrage.

Mesure de la précontrainte (essai à l'arbalète).

2.4. Programme de travaux

L'important programme de travaux a pour objectifs de :

- Renforcer structurellement l'ouvrage
- Améliorer la sécurité des usagers et l'exploitation de l'ouvrage
- Réparer les nombreuses dégradations constatées
- Supprimer les joints de chaussée intermédiaires pour limiter les nuisances sonores
- Donner une durée de vie de 100 ans à l'ouvrage

2.4.1 Réparation structurelle

- Renforcement tablier
  - mise en continuité des travées. Cela impose de lourds travaux de démolition et de reconstruction des têtes de piles et des têtes de culée (= appuis d'extrémité)

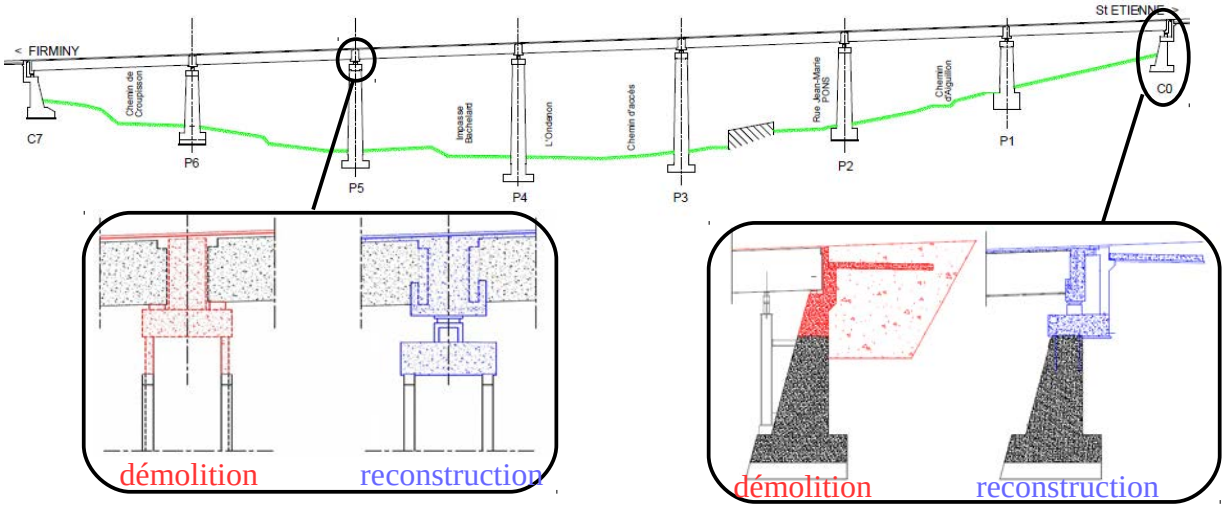

  - renforcement de précontrainte
    Une nouvelle précontrainte extérieure sera mise en place sur toute la longueur de l'ouvrage.
- réparation des bétons dégradés (poutres, têtes de pile)
- remplacement des appareils d'appui supportant tout le poids des tabliers
- réparation des piles (prestation réalisée en 2016)

2.4.2 Réparation des superstructures

- Étanchéité et chaussées : réfection complète
- Joint de chaussée des culées : remplacement par des joints lourds capables de reprendre la dilatation complète de l'ouvrage.
- Joint de chaussée des piles : suppression définitive des joints intermédiaires, l'ouvrage étant rendu continu sur toute sa longueur.
- Corniches : remplacement complet
- Dispositif anti-chute : mise en place de dispositifs anti-chute d'objets sur une hauteur de 1,80 m.

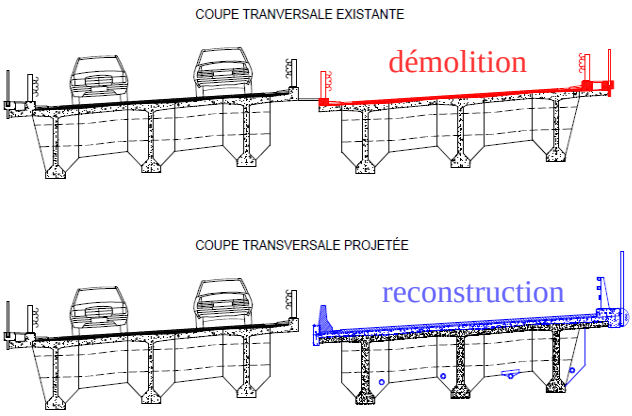

2.4.3 Profil en travers retenu

Le profil des voies de circulation et les dispositifs de retenue en rive seront sensiblement améliorés par rapport à l'état avant travaux :

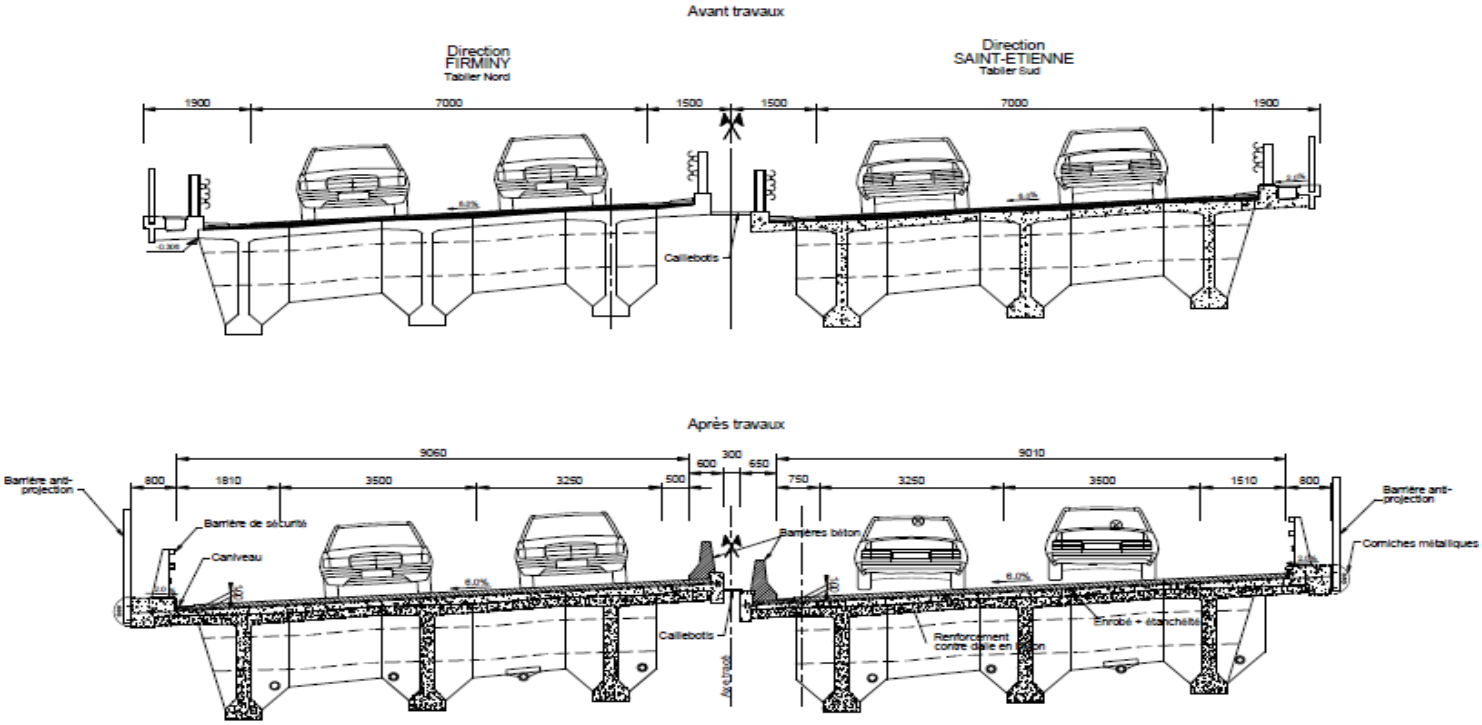

2.5. Méthodologie des travaux

La nature des travaux à réaliser ainsi que l'environnement urbain de l'ouvrage imposent la mise en place d'importants moyens d'accès et de protection.

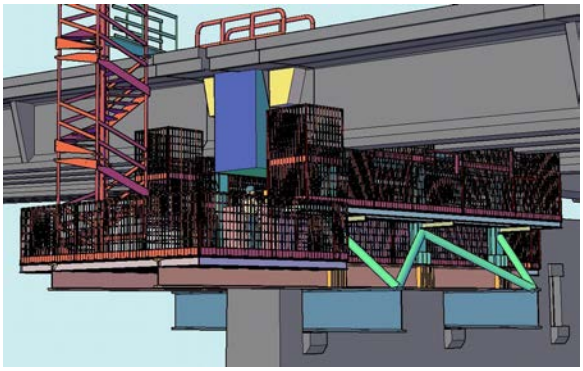

Plateforme en tête de pile

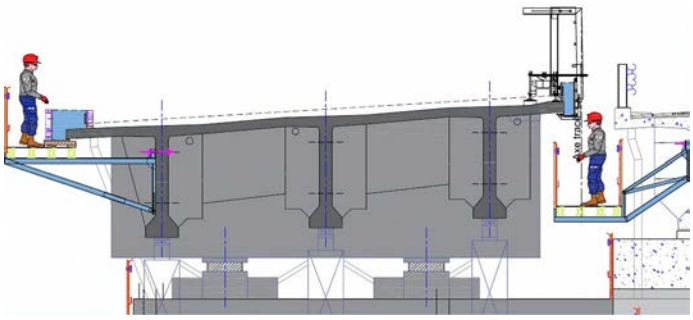

Plateformes en console

2.6. Coût et financement des travaux

Le montant de l'opération de 10,5 M€ est entièrement financé par l'État. Il est réparti de la manière suivante :

- 2,2 M€ pour la réparation des piles (travaux 2016 de phase 1)
- 8,3 M€ pour la réparation des tabliers (travaux de phase 2, en 2017 et 2018)

2.7. Planning et organisation des travaux

Réparation du tablier sens Saint-Étienne ⇒ Firminy : 2017

10 mois de travaux
dont 7,5 mois avec restriction de circulation (20 mars à mi-novembre) : coupure de la circulation sur le tablier en travaux et circulation sur 2 x 1 voie sur l'autre tablier

Réparation du tablier sens Firminy ⇒ Saint-Étienne : 2018
10 mois de travaux
dont 7,5 mois avec restriction de circulation : coupure de la circulation sur le tablier en travaux et circulation sur 2 x 1 voie sur l'autre tablier

Pour des raisons d'exploitation, il est prévu d'éviter au maximum les travaux avec restriction de circulation en période de viabilité hivernale.
Afin de fiabiliser les délais, l'entreprise aura la possibilité de travailler le samedi (uniquement de 9h à 18h) et par postes pour réduire au maximum la durée du chantier.
Toutefois, il sera interdit de travailler entre 22 h et 6 h afin de limiter les nuisances pour les riverains habitant sous le viaduc.

2.8. Intervenants

Maître d'Ouvrage : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est	
Maître d'œuvre : Direction Interdépartementale des Routes Centre Est Service Ingénierie Routière de Lyon / Pôle Ouvrages d'Art	
Exploitation de la RN 88 : La Direction Interdépartementale des Routes Centre Est Service Régional d'Exploitation de Lyon PC Hyrondelle District de Saint Étienne	
Contrôle des études et chantiers : CEREMA	
Entreprise réalisant les travaux : Groupement Freyssinet France Région Rhône-Alpes Auvergne / VCF TP Lyon	
Études d'exécution : ARCADIS	
Coordonnateur SPS : Présents	

3. Mesures d'exploitation

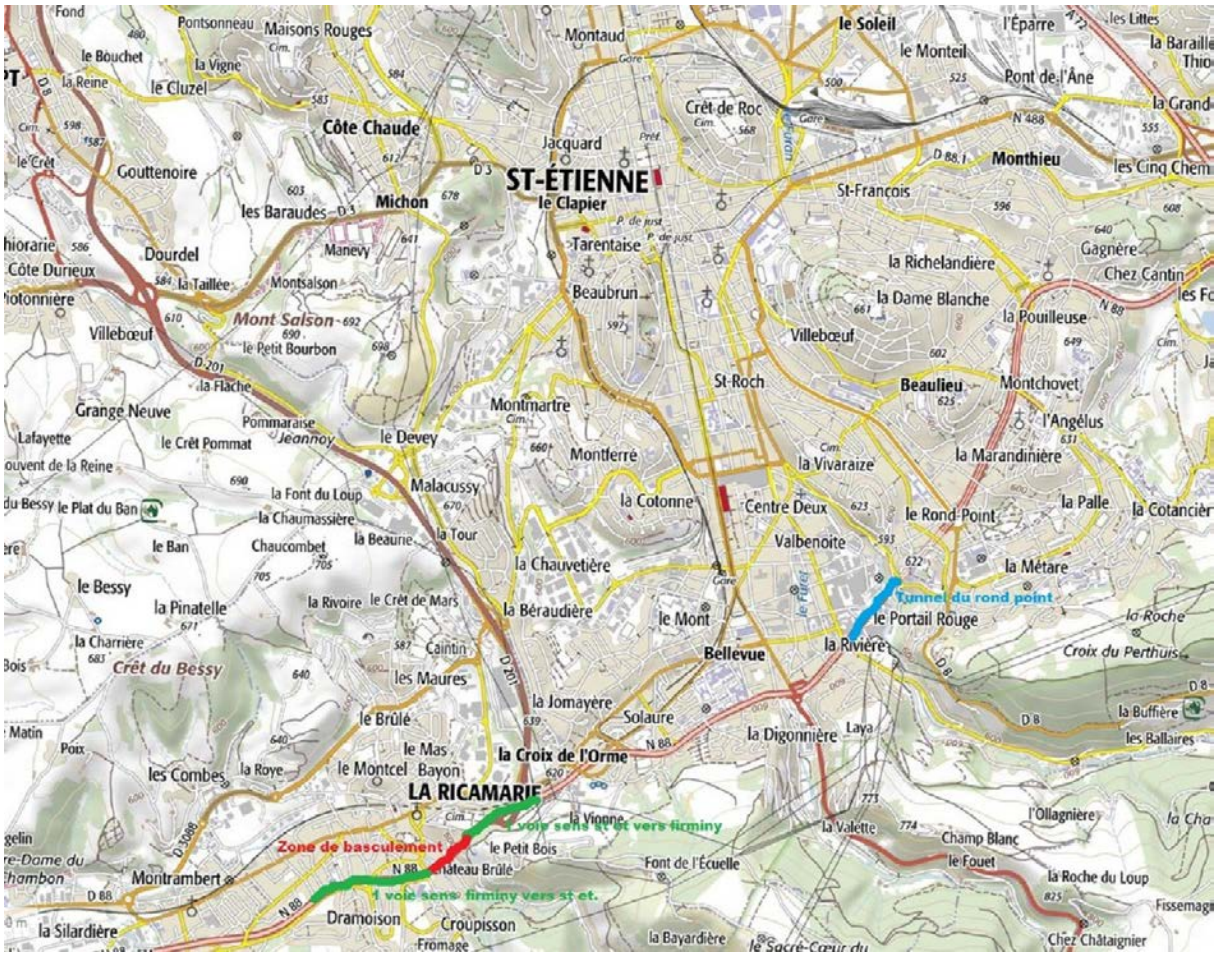

3.1. Données de circulation

Globalement, la RN88 supporte un trafic d'environ 62 000 véhicules par jour tout sens confondus, dont 3100 poids lourds (soit 5 % du trafic). Elle fait l'objet de congestions régulières :

- à l'heure de pointe du soir (16h00 – 19h00) dans le sens Saint-Étienne ⇒ Firminy
- à l'heure de pointe du matin (7h00 – 9h00) dans le sens Firminy ⇒ Saint-Étienne

3.2. Restrictions de circulation prévues – Mode d'exploitation

La circulation sera coupée sur le tablier en travaux, et la circulation se fera en double sens sur le second tablier.

3.2.1 Travaux sur tablier sens Saint-Étienne ⇒ Firminy en 2017

Les mesures d'exploitation suivantes seront mises en place à l'attention des usagers.
Dans le sens Firminy – Saint-Étienne :

- La voie rapide sera neutralisée entre les PR 42+150 et 42+750.
- La circulation s'effectuera sur la seule voie lente (circulation à double sens sur ce tablier)

- La vitesse sera réduite à 70 km/h avec interdiction de dépasser, et ponctuellement à 50 km/h au droit des basculements.

Dans le sens Saint-Étienne – Firminy :

- La circulation sera réduite à une seule voie et basculée sur la voie rapide de la chaussée opposée (pas de circulation sur ce tablier).
- La vitesse sera réduite à 70 km/h avec interdiction de dépasser, et ponctuellement à 50 km/h au droit des basculements.
- La bretelle RD201 ⇒ RN88 en direction du Puy en Velay sera fermée. Cette fermeture a pour objet de faciliter l'écoulement de la circulation de la RN88 dans la zone à 2 × 1 voie, mais également de limiter les accrochages dans cette zone.

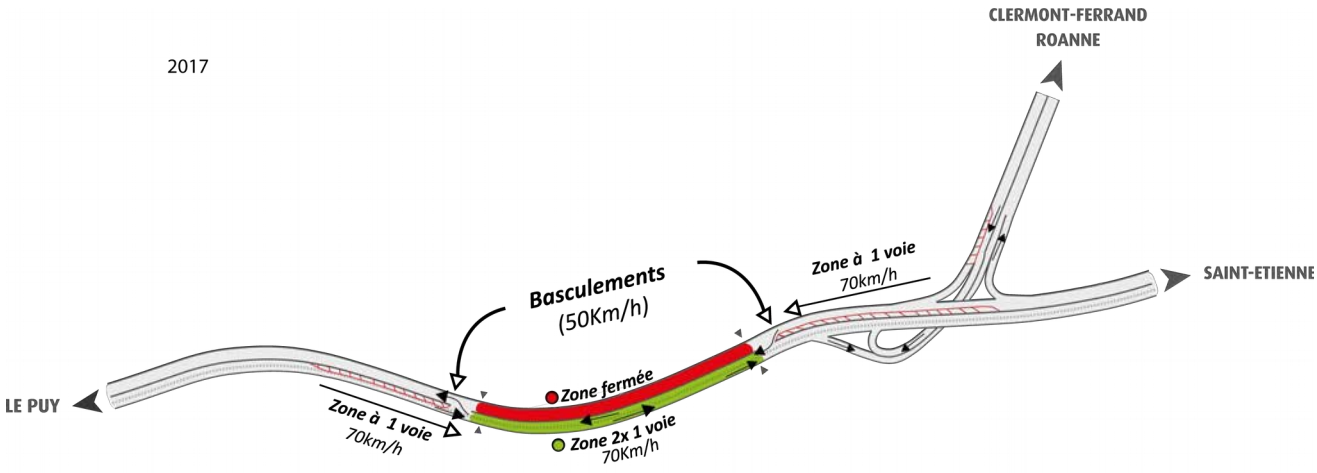

3.2.2 Travaux sur tablier sens Firminy ⇒ Saint-Étienne en 2018

Les mesures d'exploitation suivantes seront mises en place à l'attention des usagers.
Dans le sens Firminy – Saint-Étienne :

- La circulation sera réduite à une seule voie et basculée sur la voie rapide de la chaussée opposée (pas de circulation sur ce tablier).
- La vitesse sera réduite à 70 km/h avec interdiction de dépasser, et ponctuellement à 50 km/h au droit des basculements.

Dans le sens Saint-Étienne – Firminy :
La voie rapide sera neutralisée entre les PR 42+150 et 42+750.

- La circulation s'effectuera sur la seule voie lente (circulation à double sens sur ce tablier)
- La vitesse sera réduite à 70 km/h avec interdiction de dépasser, et ponctuellement à 50 km/h au droit des basculements.
- La bretelle RD201 ⇒ RN88 en direction du Puy en Velay sera fermée pour faciliter l'écoulement de la circulation de la RN88 dans la zone à 2 × 1 voie.

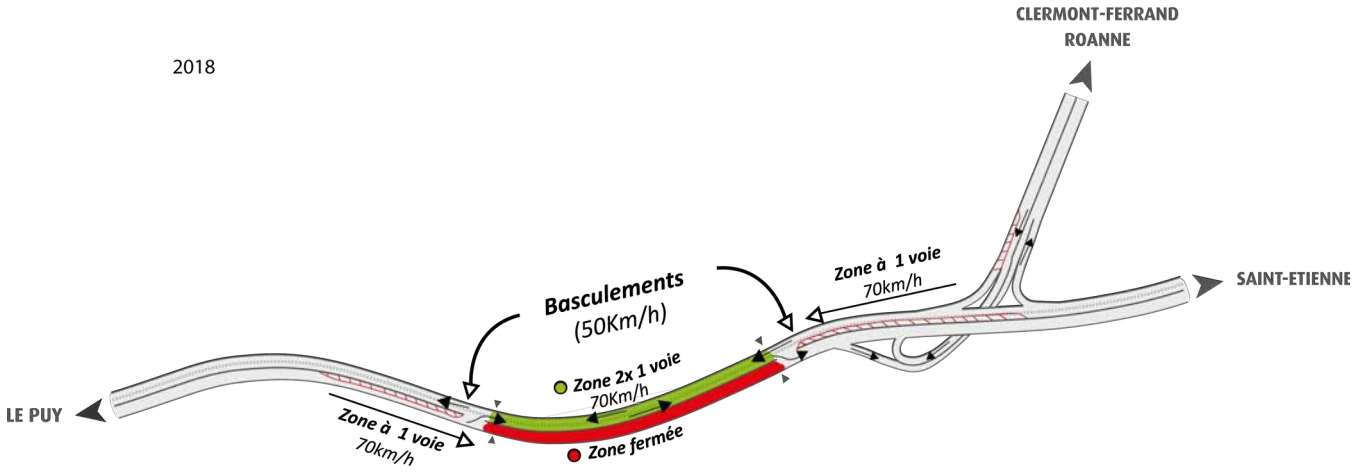

3.2.3 Conséquences sur la circulation de la RN88

Il n'existe pas d'itinéraire de délestage parallèle de capacité équivalente à la RN88. Au regard des congestions attendues sur l'axe Saint-Étienne – Firminy, une étude de trafic, a été réalisée afin de déterminer l'impact des travaux sur les conditions de circulation. Cette étude s'est en particulier appuyée sur le retour d'expérience des travaux de remplacement des joints du viaduc réalisés dans les mêmes conditions de circulation en 2012 et 2013. Les principales conclusions sont les suivantes :

- en période de travaux, la circulation baisse en heure de pointe d'environ 30 à 40 % dans le sens Saint-Étienne ⇒ Firminy, et de 20 à 30 % dans le sens Firminy ⇒ Saint-Étienne du fait de l'adaptation des usagers,
- le temps de parcours devrait être augmenté d'environ 15 à 30 minutes en heure de pointe dans le sens Saint-Étienne ⇒ Firminy lorsqu'aucun événement particulier ne se produit
- le temps de parcours devrait être augmenté d'environ 10 à 15 minutes en heure de pointe dans le sens Firminy ⇒ Saint-Étienne lorsqu'aucun événement particulier ne se produit.

3.3. Mesures mises en œuvre

3.3.1 fermeture de la bretelle RD201 vers RN88

Pendant la durée des travaux, la bretelle RD201 ⇒ RN88 direction Firminy sera fermée de façon à fluidifier la circulation dans la portion de la RN88 à 1 voie.
Parallèlement sera mis en place un itinéraire de déviation pour tous les véhicules venant de la RD201 et souhaitant se rendre sur la RN88 en direction de Firminy : ils devront prendre la RN88 en direction de Saint-Étienne, puis faire demi-tour à l'échangeur suivant (échangeur de Vélocio), et enfin, reprendre la RN88 en direction de Firminy.

Sur la RD201, quelques ralentissements supplémentaires devraient être observés.
Les poids lourds venant de l'A72 et souhaitant se diriger en direction de Firminy (donc utilisant la RD201 en transit) seront incités à emprunter l'A72 au nord de Saint-Étienne, puis la RN88

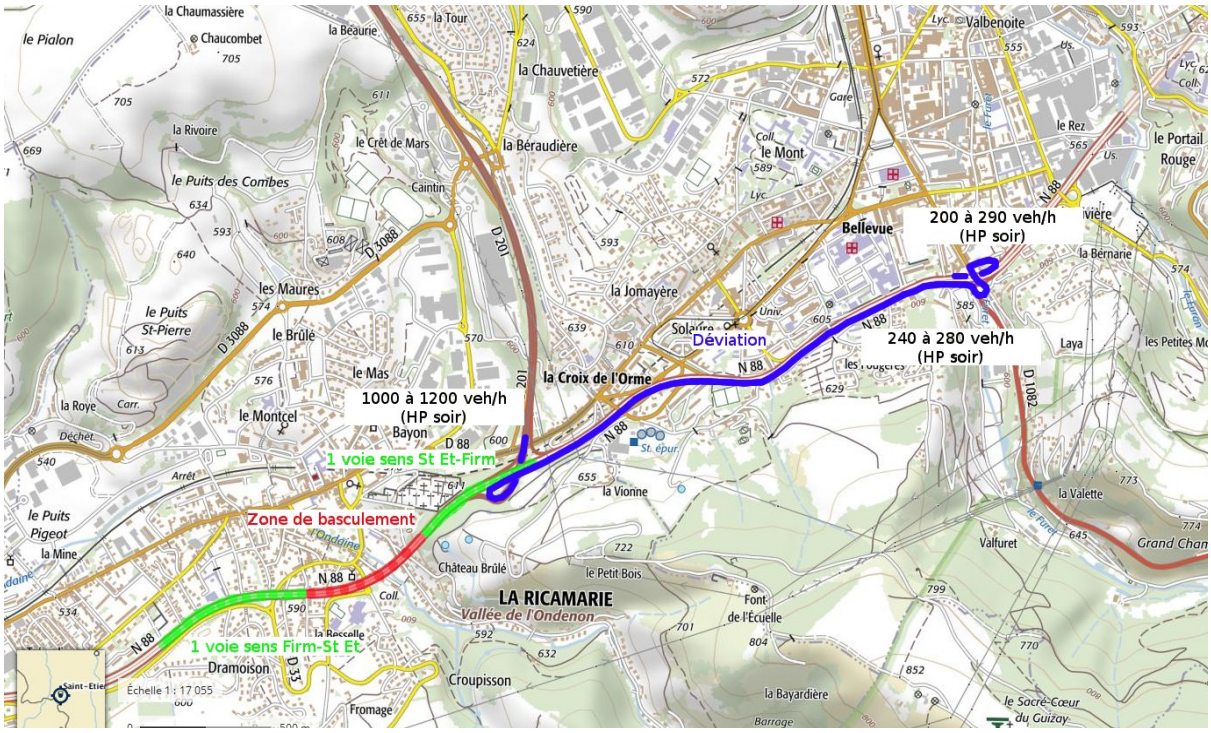

Un essai de circulation a été réalisé le 08/02/2017. Les conclusions de cet essai sont les suivantes :
-la fermeture de la bretelle de la RD201 vers la RN88 permet bien de fluidifier le trafic et donc de limiter la congestion dans le sens Saint-Étienne ⇒ Firminy.
-la déviation proposée n'a pas engendré de congestions au niveau du rond point de Velocio.
-les congestions enregistrées n'ont pas dépassé l'échangeur de la Croix de L'orme dans le sens Saint-Étienne ⇒ Firminy, et ont été d'une longueur de moins de 4 km dans le sens Firminy ⇒ Saint-Étienne.
-les congestions correspondaient à des zones de trafic ralenti plutôt qu'à une congestion dure à l'arrêt.

3.3.2 Accès au chantier

L'essentiel des travaux sera réalisé depuis le dessus de l'ouvrage. L'accès au chantier se fera donc de préférence par la rue Robespierre (partie en impasse au nord du viaduc) par le biais d'une rampe d'accès réalisée par l'entreprise.

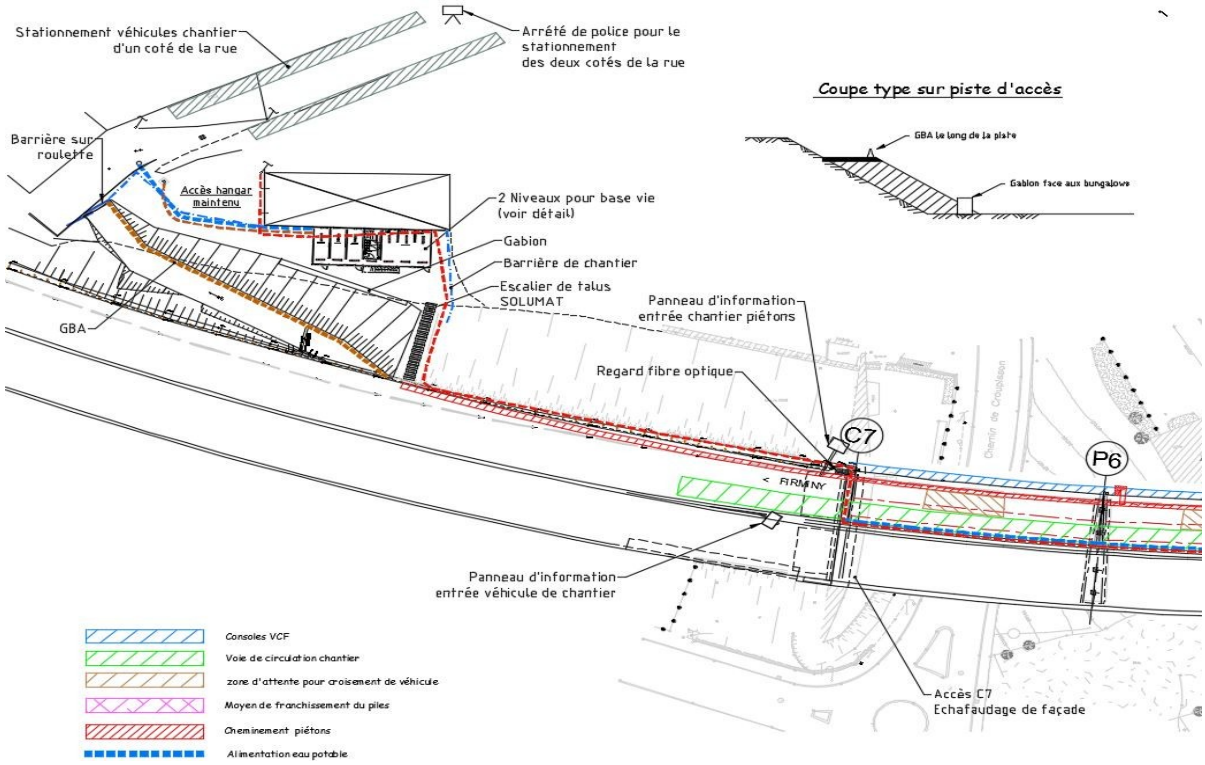

Des travaux en nombre très limité devront être réalisés depuis les parcelles appartenant en majorité à l'État situées sous l'ouvrage. Les accès riverains par véhicules seront conservés, mais pourront être coupés de façon ponctuelle pour certaines tâches de travaux (une information auprès des riverains concernés sera faite au préalable). Les accès piétons seront eux conservés pendant l'intégralité des travaux.

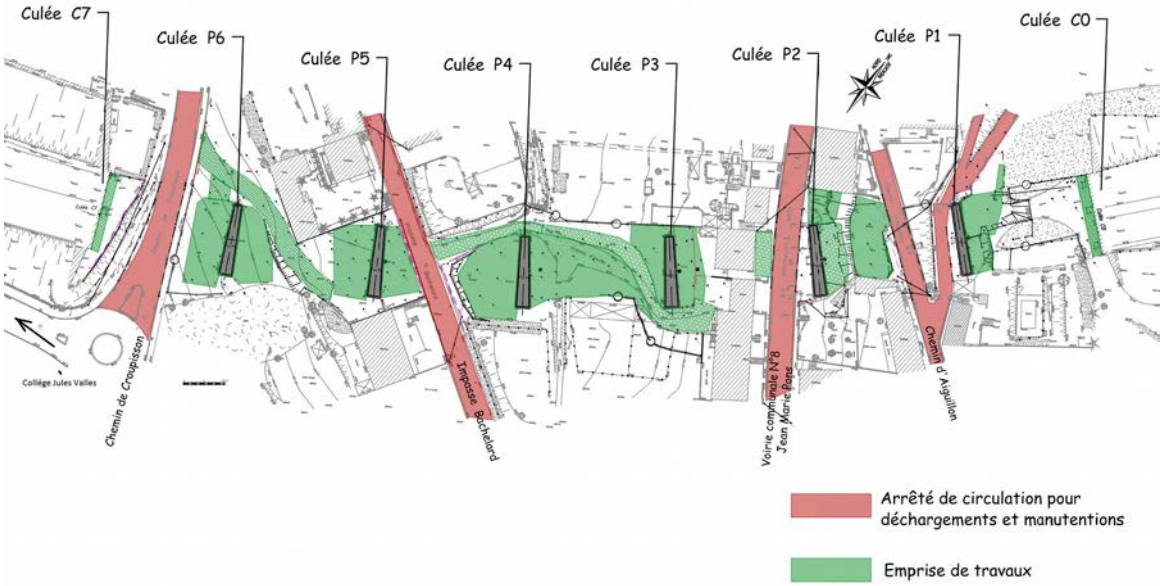

4. Information aux usagers

4.1. Actions d'information

Les actions d'information seront les suivantes :

- réalisation de lettres d'information à destination des riverains et/ou des usagers,
- page dédiée sur le site internet de la DIR Centre-Est (rubrique infos chantier)
- affichage d'informations de temps de parcours sur des panneaux à messages variables spécifiquement mis en place pendant les travaux en amont du chantier

4.2. Conseils aux usagers

Pour limiter l'ampleur des perturbations, les usagers seront encouragés à :

- modifier leurs horaires de passages pour éviter les heures de pointe,
- se reporter sur un autre mode de transport tel que le train (ligne SNCF entre Firminy et Saint-Étienne)
- covoiturer pour limiter le nombre de véhicules empruntant la zone du chantier,
- respecter les limitations de vitesse.

Béatrice COCQUEL
Responsable Communication

Tél. 04.69.16.62.14
Beatrice.cocquel@developpement-durable.gouv.fr

CONTACT PRESSE

DIR Centre-Est
www.dir-centre-est.fr